

Définition

- Peinture mate à base de résines acryliques en solution.

Destination

- EXTERIEUR
- SUPPORTS NEUFS/FAÇADES EN SERVICE
- Décoration des façades.

Propriétés

- Permet un système simple : une seule peinture à 2 couches offre une excellente résistance aux intempéries grâce à ses résines acryliques.
- Projette très faiblement au rouleau.
- Présente une excellente opacité et laisse respirer le support.
- Résiste à l'alcalinité du ciment.
- Peut être livré en qualité "Protection renforcée contre le développement des microorganismes" dans les ambiances propices au développement des mousses, algues et moisissures.



Solvant



Mat



Brosse



Rouleau



Pistolet

ABSOLU
SYSTEM

Caractéristiques

Aspect en pot

Peinture liquide.

Aspect du feuil sec

Mat.

Teintes

- En stock : blanc.
- En machine à teinter : teintes FP, FM, FF, FT du nuancier « Le Chromatic »

Masse volumique

(mesurée en blanc) : kg/dm³

- 1,60 ± 0,10 (norme NF EN ISO 2811-01)

Extrait sec

(En blanc).

En poids (norme EUR PL 005) : 75 ± 2 %.
En volume (théorique) : 51 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Hors poussière : moins d'1 heure.
- Sec : 2 heures environ.
- Redoublement : 12 à 24 heures.

Rendement

Une majoration, en fonction de la porosité et du relief du support, est à déterminer sur chantier. 1^{re} couche : 6 m²/litre. 2^e couche : 6 à 9 m²/litre.

Conditionnement

5 et 15 litres.

Conservation

- 12 mois en emballage d'origine non entamé, à l'abri de la chaleur et de l'humidité.
- Ne craint pas le gel.

Hygiène et sécurité

- Inflammable.
- Ne pas respirer les aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com ou sur www.quickfds.com.

Point éclair

43 °C.

Processus

	MORTIERS DE CIMENT ET DERIVES
Impression ⁽¹⁾	PANTICRYL ou IMPRITEX ou IMPRICRYL ou PANTIPRIM
Couche de finition	1 ou 2 couches de PANTICRYL

⁽¹⁾ Se reporter aux fiches descriptives correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Neufs : durs, sains et compacts.
 - Béton banché ou préfabriqué, de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1).
 - Enduit de liants hydrauliques conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou prêt à gâcher bénéficiant d'un certificat du CSTB.

- Anciens : de même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures non écaillantes. Ils doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression éventuelle.
- Autres supports : nous consulter.

Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément à la norme NF P 74201 (DTU 59.1) et seront réalisés avec le plus grand soin. Si nécessaire, assainissement fongicide et algicide avec le LIQUIDE 542. (Consulter la fiche descriptive).

Applications

Matériel d'application

- Rouleau texturé 18 mm.
- Brosse (sur petites surfaces et en rechamps).
- Pistolet.


Dilution

- Rouleau, brosse, 1^{re} couche : ajouter 5 % de White-spirit maximum en volume (soit 0,75 litre par bidon de 15 litres). En 2^e couche : ajouter 5 % de White-spirit maximum en volume (soit 0,75 litre par bidon de 15 litres).
- En période froide, remplacer le White-spirit par du Solvant Naphta.

Nettoyage du matériel

Avec du White-spirit ou du SOLVANT NAPHTA.

Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1) : température ambiante et température du subjectile supérieures à +5 °C. Humidité relative ambiante inférieure à 80 %. Ne pas appliquer en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles surchauffés, ni non plus de façon générale, dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).
- Ne redoubler la première couche que lorsque celle-ci est normalement sèche et adhérente.
- Il est déconseillé d'utiliser des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35 %) sur des surfaces pouvant être exposées au soleil. Consulter nos services techniques. Ces teintes déconseillées sont repérées sur le nuancier "Le Chromatic" par le pictogramme .

Classification AFNOR

- NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7b1
- XP P 84403 : D2
- EN 1062-1 : E3 - V1 - W2 - A0

Classification COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 430 g/l (2010). Ce produit contient maximum 430 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants et des diluants éventuels préconisés sur notre fiche descriptive.